

Assemblée générale ordinaire 21 mars 2024

Procès-verbal

à approuver à l'Assemblée générale ordinaire de 2025

Présent·es: Gabriel Barta (trésorier), Veronika Barta, Sabrina Chelbani, Françoise Dunand, Frédéric Favre, Carlo Fontana, Marie Krischer, Marion Nemchi (présidente), Gaspard Ostrowski, Marc Trinquart, Michael Vauthey

Excusé·es: Joseph Crisafulli, Yann Dupré, Rosemarie Jarnieu Vaz, Arson Nemchi, Claude Noir, Laure Nougä, Maëlie Richard, Lucas Vizcaino

1. Approbation de l'ordre du jour et des p-v des AG de 2023

Frédéric Favre ouvre la séance à 19h10, souhaite la bienvenue à tout le monde, et passe la parole à Marion Nemchi. Celle-ci décrit le besoin, depuis avant la fondation proprement dite de Topos, d'une force de travail ou même deux, et présente Frédéric, notre coordinateur à 40%.

Le trésorier propose d'ajouter après le point 8 une décision de l'AG sur le(s) montant(s) des cotisations, et la présidente propose un point 1bis au début pour l'admission de nouveaux·elles membres.

Les deux p-v des AG de 2023 (janvier, l'ordinaire, et juin, pour renforcer le comité) sont approuvés par l'assistance.

1bis. Admission de nouveaux·elles membres

La présidente lit la liste de candidat·es pour devenir membres de Topos; elles et ils sont admis·es à l'unanimité. Topos approche maintenant le cap des 60 membres.

2. Rapport du comité

Frédéric commence cette présentation, en précisant que d'autres peuvent mieux raconter les événements, surtout dans le cadre du Patio, qui ont précédé son arrivée (le 1^{er} octobre). Marion complète en mentionnant la conférence de presse du 31 mars 2023 et l'inauguration du dispositif Vitrine sur les Acacias, journal de bord collectif, les deux dans le local des jeunes en gestion accompagnée qui se trouvait à l'angle Rue du Lièvre / Route des Acacias. Il est ensuite question des 27 juin (une fête Topos au parc) et le 27 juillet (inauguration du totem / bureau mobile).

Sur une intervention de Gabriel, Marion précise que les conditions pour le Patio (permissions, soutien financier) étaient réunies en toute dernière minute, donc après les événements mentionnés. On regarde ensuite deux vidéos montrant deux des 22 événements du Patio; certains autres sont répertoriés par Marion.

C'est aussi les activités du Patio qui ont rendu possibles deux autres actions très importantes de Topos: la fête Petit Noël de Topos, et l'exposition actuelle, *Regards de quartier, vivre aux Acacias*, dans le local à l'entrée de la Migros.

3. Comptes

Gabriel décrit brièvement les comptes, qui ne présentent aucune difficulté. La trésorerie a bénéficié du fait que les soutiens financiers n'ont pas pu être entièrement épuisés par manque de forces vives, donc le début de 2024 a pu se dérouler correctement malgré une arrivée tardive de soutiens.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Le trésorier lit le rapport des vérificatrice et vérificateur de comptes, qui recommandent à l'AG d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

5. Décharge au comité

C'est accordé avec des remerciements au comité pour l'activité et la bonne tenue des comptes de Topos.

6. Modification des statuts: clarification du statut d'utilité publique

Gabriel explique que le statut de non soumission à l'impôt dépend sur l'utilité publique, bien sûr, mais il est nécessaire de rendre l'utilité publique plus claire dans les statuts, ainsi que de montrer que cette utilité ne concerne pas qu'un seul quartier du canton. L'AG approuve les nouveaux statuts ainsi modifiés.

7. Élection du comité

Marc Trinquart est nouveau candidat au comité; les autres, sauf Lucas Vizcaino, donc Carlo Fontana, Marie Krischer, Marion Nemchi, Gabriel Barta, Michael Vauthey et Arson Nemchi, se représentent. Frédéric demande si une élection groupée est acceptable; les membres sont d'accord. Les nouveaux membres du comité sont ensuite élus sans vote négatif et avec remerciements.

8. Décision sur le type d'organe de vérification des comptes; nomination

L'AG décide, vu le montant de nos soutiens financiers en 2023, qu'il est nécessaire de mandater une fiduciaire professionnelle pour vérifier nos comptes. Des vérificateurs bénévoles ne seront plus nécessaires. On choisit, sur la base de recherches faites par Frédéric, la maison BY Fiduciaire et Audit SA qui en plus est du quartier et qui a présenté l'offre la plus avantageuse.

8bis. Décision sur le(s) montant(s) de la cotisation de membre

Sur proposition du trésorier, on décide de continuer la pratique actuelle de demander une cotisation entre Fr 1 et Fr 100'000 (ou illimitée), au choix du ou de la membre.

9. Perspectives pour l'avenir

Marion avec l'aide de Frédéric mentionne nos plans pour un *lieu des possibles* au chemin de Ternier, et les plans en lien avec l'espace rivière (la Drize). Une brève liste des autres projets est montrée mais par manque de temps n'est pas discutée à fond.

10. Divers

Aucun divers n'est proposé. La réunion est donc close à 20h47.